

Plaisir d'**H**abiter

N°10 OCTOBRE 2018

JARDIN PARTAGÉ

« Paradis des légumes » souffle sa première bougie

En bas de la résidence Port Charmeil à Vichy, une dizaine d'habitants s'affaire au sein du jardin partagé. Créé il y a un an, par France Loire et le CCAS de Vichy, «Paradis des légumes» est un lieu de vie qui favorise les rencontres et le partage. En juin dernier, à l'occasion d'un barbecue géant, les jardiniers étaient fiers de présenter le fruit de leur travail. ♦

Ouvert à tous les locataires de Port Charmeil.
+ d'info : 04 70 48 21 56



CONCOURS

Tu tires ou tu pointes ?

À la résidence Port Charmeil à Vichy, ça a « pétanqué » en juillet ! 8 équipes de 2 à 3 habitants se sont affrontées dans un concours endiablé ! Une nouvelle session sera organisée. ♦



ÉCHANGES

Voisins en fête



À l'initiative d'habitants ou de France Loire, de nombreuses fêtes ont été organisées à Montmarault, Malicorne, Montluçon, Vichy, Guéret, St-Germain-des-Fossés. L'occasion de se rencontrer et de découvrir les talents de cordon bleu de ses voisins ! ♦

CRÉATION

Quel bel œuf de Pâques !

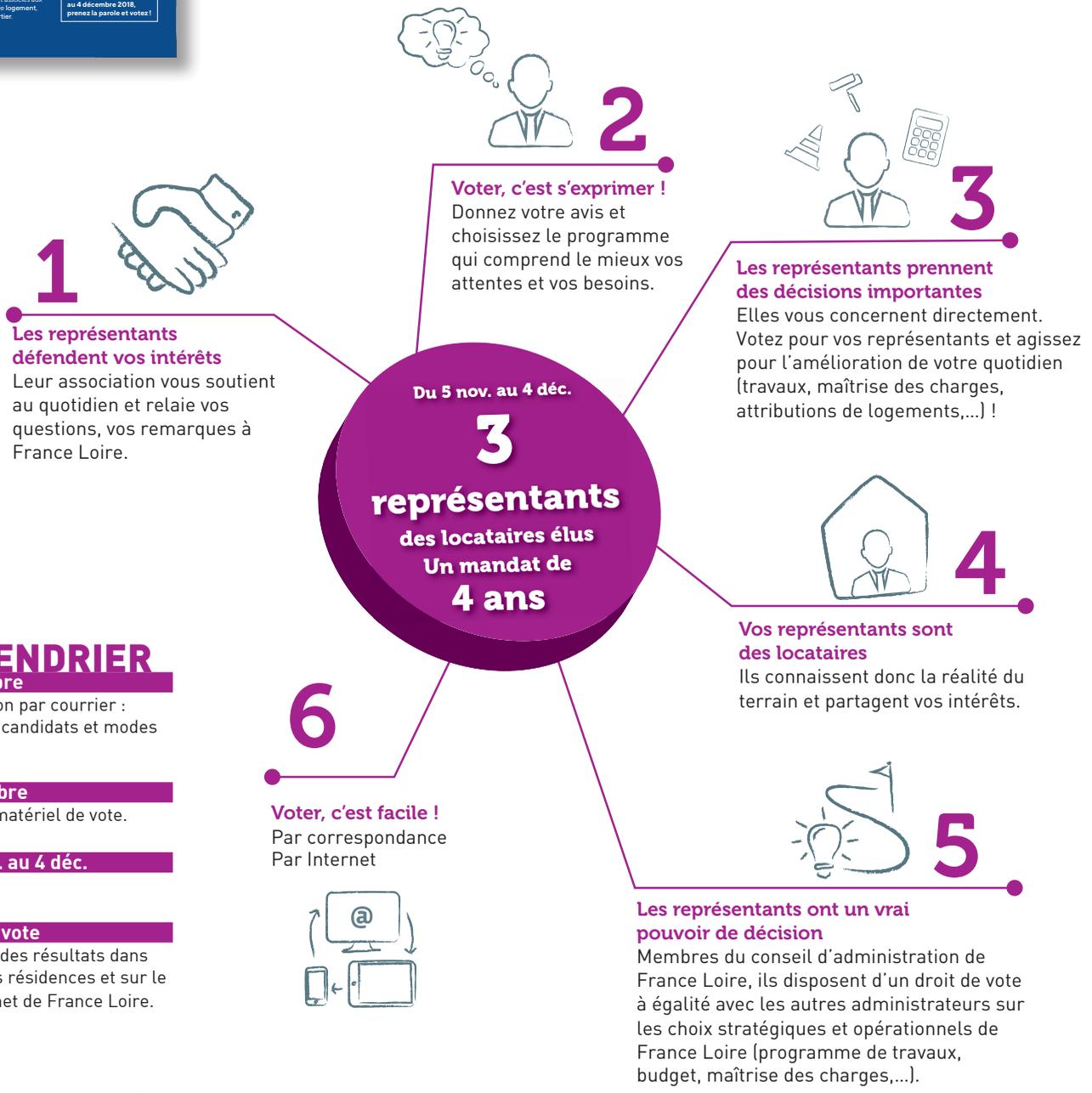
Les petits gourmands de 5 à 17 ans de la résidence Port Charmeil à Vichy ont été comblés en avril ! L'équipe France Loire avait organisé « Pâques à Port Charmeil ! ». Au programme : une chasse aux œufs, et nouveauté 2018, un concours « Mon plus bel œuf de Pâques », à fabriquer avec des objets recyclés ou des matières naturelles. De nombreux lots ont récompensé l'imagination des talentueux créateurs ! ♦





Locataires, 6 bonnes raisons de voter aux élections de vos représentants !

Du 5 novembre au 4 décembre, vous serez 14 000 locataires* à pouvoir voter pour élire vos représentants. Ils siégeront au conseil d'administration de France Loire et agiront, pour vous, au quotidien, pendant 4 ans. Vous êtes les premiers intéressés alors, prêts à voter ?



CALENDRIER

Fin octobre

Information par courrier : listes des candidats et modes de vote.

6 novembre

Envoi du matériel de vote.

Du 5 nov. au 4 déc.

Votez !

Après le vote

Affichage des résultats dans le hall des résidences et sur le site Internet de France Loire.

*Locataires vivants dans un logement France Loire depuis au moins 6 semaines avant la date du scrutin.

Réduction de loyer solidarité, comment ça marche ?

Si vous êtes bénéficiaire de l'aide personnalisée au logement (APL), vous pouvez, sous certaines conditions, être concerné(e) par la réduction de loyer solidarité (RLS).

Instaurée par la loi de Finances 2018*, cette mesure destinée aux locataires du parc social doit compenser la réduction des APL, via une baisse de loyer. Vous n'avez aucune démarche à faire !



1
Votre Caf recalcule votre APL et détermine si vous bénéficiez de la RLS.



2
Votre Caf informe France Loire de votre nouvelle APL et du montant de la RLS à appliquer.



3
France Loire baisse votre loyer, du montant de votre RLS.

Lorsque vous êtes concerné(e) par l'application de la réduction de loyer solidarité, une ligne figurant sur votre avis d'échéance vous indiquera, chaque mois, le montant retiré de votre loyer. ♦

*Article 126 de la loi de Finances 2018.

Adieu papier, bonjour tablette !

État des lieux entrant et sortant* sur tablette ? On y est !

Testé pendant 1 an, l'état des lieux 100% digital est plus sûr, plus rapide et plus simple. Tablette en main, tous les points importants du logement sont vérifiés, avec si besoin, photos à l'appui. L'état des lieux est ensuite signé et envoyé par e-mail. Pratique, et en plus, c'est bon pour la planète ! ♦



Paroles de locataires

« Le compte-rendu est plus propre et plus lisible. »

« C'est moderne ! »

- 9 jours de délai entre l'état des lieux sortant et le paiement du solde de tout compte !

*Sauf exception : colocation,...

Devenir propriétaire... pourquoi pas vous ?

Avec France Loire, concrétisez votre projet immobilier, en toute sérénité.

Grâce à notre expérience et à une parfaite connaissance de nos biens, depuis 10 ans, plus de 500 locataires France Loire ont franchi le cap et sont devenus propriétaires d'un logement France Loire. ♦

UN ACHAT EN TOUTE CONFIANCE ET AVANTAGEUX

Acheter une maison ou un appartement est une étape importante de la vie. Notre mission : trouver le bien idéal en fonction de vos attentes, vos besoins et votre budget.

Avec France Loire, bénéficiez de nombreux avantages :

- **remise fidélité** (pour l'achat de votre logement),
- **prix préférentiel et vente réservée** pendant 2 mois (pour l'achat d'un autre logement France Loire).

UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE ET EXPERIMENTÉE

3 experts de l'immobilier sont à votre écoute, vous accompagnent et vous conseillent, à chaque étape de votre projet.

LES AVEC FRANCE LOIRE

- Pas de frais d'agence.
- Frais de notaires réduits dans le Cher, la Creuse et le Loir-et-Cher.
- Partenariats bancaires.
- Conseils personnalisés d'un interlocuteur unique à chaque étape.
- Garanties gratuites de rachat et de logement valables 15 ans.



98%

de clients satisfaits de leur achat avec France Loire*.

(*) Enquête 2016.

En ce moment, profitez de taux historiquement bas pour donner vie à votre projet !

CONTACTEZ UN CONSEILLER :
02 48 665 665
acheter@franceloire.fr
Toutes nos offres sur
franceloire.fr

MODE D'EMPLOI



Bien gérer son chauffage

Astuces et éco-gestes du quotidien pour avoir un intérieur bien chauffé cet hiver, sans se ruiner. ♦

• JE CHAUFFE À LA BONNE TEMPÉRATURE

Chauffez entre 19°C et 21°C dans les pièces à vivre, 17°C dans les chambres et, en cas d'absence, baissez le chauffage.

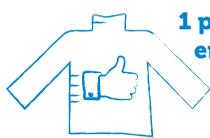
• J'ENTRETIENS MES ÉQUIPEMENTS

Dépoussiérez vos convecteurs électriques avant leur remise en marche et, lors de l'entretien annuel de votre chaudière par une entreprise partenaire, facilitez son accès !

• JE FERME LES VOILETS

Pour conserver la chaleur, fermez les stores, les rideaux et les volets.

Baisser la température d'un seul degré



1 pull en +

- 7% de consommation

DÉCHETS MALINS

Mes encombrants : j'en fais quoi ?

Que faire de son vieux matelas, de l'électroménager ou d'un meuble abîmé ? Nos conseils. ♦

Les jeter sur le trottoir, dans les caves ou dans le local à vélo est tentant... oui, mais c'est interdit ! Offrez plutôt une seconde vie à vos ex-objets du quotidien :

- vente sur Internet,
- don à une association,
- dépôts à la déchetterie ou lors d'une collecte des encombrants

**Vous n'avez pas de voiture pour aller à la déchetterie ?
Faites appel à un ami, à votre famille ou à un voisin !**



À LOUER

STATIONNEZ RELAX AVEC FRANCE LOIRE !

Besoin d'un stationnement ? Nous avons la solution. Louez un parking, un box ou un garage ! ♦

LES +

- Un stationnement en bas de chez vous.
- Aux oubliettes, les contraventions et les dégradations !



04 70 040 040

contacteznous@franceloire.fr

DÉPANNAGE ET ASSISTANCE

OÙ RETROUVER LES NUMÉROS DES ENTREPRISES PARTENAIRES ?

- Dans le hall de votre résidence.
- Auprès de votre agence France Loire.

REJOIGNEZ LE FIL D'ACTU !



VOS CONTACTS UTILES

Agence Montluçon	04 70 28 81 70
Agence Moulins	04 70 48 22 80
Agence Vichy	04 70 31 27 56
Urgence Technique grave	09 70 809 300

Hors horaires d'ouverture d'agence - Permanence téléphonique

serviceclients@franceloire.fr

À partir du 1^{er} novembre écrivez à contact@franceloire.fr



Plaisir d'Habiter

Publication à destination des locataires de France Loire. Dépôt légal et parution ISSN 2425-2751
Siège 33 rue du Fbg de Bourgogne | 45005 Orléans Cedex 1
www.franceloire.fr | magazine@franceloire.fr
Directeur de la publication Laurent Lorrillard
Responsable de la rédaction Service Communication
Design graphique et réalisation Julio Gallegos - www.jul.fr
Crédits photos Fotolia, Luciole, W. Fernandes, Dominique Charron, Leitmotiv • Impression Prévost Offset